



SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

Cette année, la commune de Retiers va travailler un **schéma multimodal de circulation**, visant à donner plus de place aux piétons et aux cyclistes dans la ville et à sécuriser les déplacements. La déviation Est de Retiers permettra d'éviter la circulation importante des poids lourds en plein centre-ville et de pouvoir aménager progressivement les grands axes à partir de ce schéma. Les travaux de la déviation Est avancent : le pont route de Drouges vient d'être finalisé et le Département devrait démarrer en septembre les travaux d'aménagement de la future route. A horizon 2 ans, la déviation Est de Retiers sera mise en service. La commune de Retiers pourra alors lancer un **programme pluriannuel d'aménagement** des espaces publics sécurisant les cheminements des piétons et des cyclistes, et favorisant la cohabitation entre les différents modes de déplacement. Au-delà des aménagements urbains structurants, la sécurité des piétons et des cyclistes est une préoccupation quotidienne des services municipaux, mais aussi l'affaire de tous. Par nos comportements, en tant qu'automobiliste, cycliste ou piéton, nous pouvons **agir et protéger les autres**. La sensibilisation engagée au niveau des écoles va dans ce sens. Thierry Restif, Maire



GROS PLAN

LE CHEMIN DE L'ÉCOLE EN TOUTE SÉCURITÉ ACTION PRÉVENTION

Les établissements scolaires sont des zones de rencontre sensibles entre les différents usagers de la route : piétons, cyclistes et automobilistes. La présence d'enfants, plus vulnérables que les adultes, requiert des précautions particulières, qui vont au-delà du Code de la route.

La **sécurité des périmètres scolaires constitue un enjeu majeur pour la collectivité**. Afin de sécuriser le parcours des piétons sur les trottoirs et lors des traversées de la route, d'inciter les voitures à ralentir et réguler le flux des usagers, plusieurs dispositifs ont déjà été mis en place près de nos écoles : présence d'agents municipaux le matin et le soir aux passages piéton, installation de barrières de sécurité, de butées de parking, d'un ralentisseur, d'une zone limitée à 30 km/h, marquage au sol d'un chemin piétonnier, fermeture de la rue Lamennais sur la sortie de 16h30... Installer des aménagements spécifiques est essentiel pour **garantir la sécurité** de tous, mais l'aménagement le plus sûr reste notre comportement ! Aussi, afin d'**inciter à plus de vigilance** et d'inviter le plus grand nombre à venir à pied ou à se garer sur l'ensemble des parkings à proximité, la municipalité a imaginé un **flyer de prévention**, distribué via les écoles à la rentrée des vacances. Chaque famille pourra y trouver un plan des parkings aux abords des écoles (précisant le nombre de places, le temps parking/école nécessaire). Que ce document soit l'occasion d'échanges entre adultes et enfants autour de ces sujets importants que sont la citoyenneté et la sécurité ; **agissons ensemble pour changer les habitudes !**



Bertrand BLANDIN, Adjoint à la sécurité et Mathilde THÉBAULT, Adjointe à la Communication.

Mairie
02 99 43 51 41
Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
9h00>12h00 et 14h30>17h00
Jeudi & samedi :
9h00>12h00

Permanences des élus
06 46 41 41 92
(En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la Mairie)

Service Urbanisme
02 99 43 09 20
Lundi, mardi :
9h00>12h00/14h30>17h00
Mercredi et jeudi :
9h00>12h00
Vendredi :
9h00>12h00/14h30>16h00

Médiathèque
02 99 43 68 63
Lundi 16h30>18h30
Mercredi 9h30>12h00 et 14h00>18h00
Vendredi 15h00>18h30
Samedi 9h30>13h30

Service Technique
02 99 43 09 16
Lundi, mardi :
9h00>12h00/14h30>17h00
Mercredi et jeudi :
9h00>12h00
Vendredi :
9h00>12h00/14h30>16h00

Déchetterie
02 99 43 40 17
Lundi 10h00>12h00
Mercredi 9h00>12h00 et 14h00>18h00
Vendredi 14h00>18h00
Samedi 9h00>12h00 et 14h00>18h00

Compte tenu de la situation actuelle, certains lieux de permanence ont été provisoirement modifiés.

Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)

Assistante Sociale CDAS
Communauté de communes
Tous les mardis
RDV 02 22 93 68 00

Assistante Sociale MSA
Centre Social de La Guerche
RDV 02 99 96 22 44

CAF (sauf vacances scolaires)
Ancienne maison médicale de garde
12 rue Pasteur
RDV sur compte CAF ou au 3230

CARAC
Renseignements 09 69 32 50 50

CARSAT
RDV 39 60

CICAS
Centre d'information, Conseil et Accueil des Salariés
0820 200 189

CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)
Ancienne maison médicale de garde
12 rue Pasteur
Tous les jeudis 9h > 12h
RDV 02 23 55 51 44

CPAM
Accueil à Janzé ou La Guerche,
RDV 36 46

Conseiller en Économie Sociale et Familiale
CDAS Janzé
RDV 02 22 93 68 00

Nourrissons
Communauté de communes
16 rue Pasteur
Consultation infantile : jeudi 24 mars après-midi
RDV 02 22 93 68 00

Relais Petite Enfance
Communauté de communes
mardi : 16h>19h
vendredi : 14h>17h30
RDV 02 99 43 44 16

Mission Locale
Communauté de communes
Le mardi et le vendredi
RDV 02 99 75 18 07

Point Accueil Emploi
Communauté de communes
Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 10h à 12h
RDV 02 99 43 64 87

Point Information Jeunesse
Communauté de communes
Le mercredi 14h30-19h (16h30 pendant les vacances scolaires). Autres créneaux sur RDV 06 45 61 84 84

Boutique de Gestion
RDV 02 99 86 07 47

PIMMS (aide aux démarches administratives)
Communauté de Communes : les jeudis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.
Gratuit et sans rendez-vous

Infirmiers
Centre de soins - A.D.M.R.
02 99 43 52 80
Cabinet ERHEL, GATEL, VERMILLARD
CASSONNET ET SAULNIER
02 99 43 65 41

Taxis-Ambulances
Ambulances BANCEL
02 99 43 61 61

Maison Médicale de Garde
Centre Hospitalier
rue Armand Jouault - Janzé
02 99 43 44 45
Samedi : 12h>20h
Dimanche : 8h>20h
En dehors de ces horaires, appeler le 15.

Pharmacies de Garde
contacter le 32 37

État civil

Naissances
23/12> Maëlo HUET,
5 la Forge Cochère
14/01> Adam HOCHET,
4 rue Maréchal Foch
18/01> Ezyo SCHMITT,
5 impasse des Merisiers
21/01> Ellie PLANCHAIS,
la Rivière au Bouénard
24/01> Eliot CHEVALIER,
11 La Biardière

Décès
14/01> Paul BELLANGER,
La Reinrierie
7/02> Georges LAINÉ,
10 rue Lamennais

Mars (selon évolution sanitaire)

Lu 7 Belote – Forges-la-Forêt
Ma 8 13h30 – Club Retiers, jeux divers – salle polyvalente
Me 16 Belote – Boistrudan
Lu 21 Belote – Martigné-Ferchaud au profit du cancer
Lu 28 Belote – Coësmes
Ma 29 Bowling à Vitré

Accompagnement à la parentalité : le nouveau programme est sorti (dans les boutiques ou sur le site de l'EVs)!! **Samedi 19 mars** de 10h à 12h au Pôle jeunesse, fabrication d'un jardin poétique, sur réservation.
Jeudi 31 mars à 20h salle des Maîtres Beurriers à Martigné-Ferchaud, conférence « Des jeux et jouets, pour quels âges ? » organisée par le RPE.
➔ 02 99 43 69 27

Les rendez-vous habituels :
Bébés lecteurs en musique : **mercredi 9 mars** à 9h30 et 10h15 pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans, sur inscription.
La Tête dans les histoires : **mercredi 9 mars** à 16h avec Fanny CORBÉ, à partir de 4 ans, sur inscription.
Pour le confort de tous, merci d'arriver à l'heure.
➔ 02 99 43 68 63

Randonnées Pédestres

Organisées par l'association « Chemins et Randonnées »

5/03> Amanlis : « La chapelle Sainte Anne », 11 km ou « les bords de la Seiche, Laval » 8km. Départ 14h Place de la mairie à Amanlis. Covoiturage 13h40 Place Miescisko

12/03> Torcé (11.5 km ; 8 km). Départ 14h Place de Bretagne à Torcé. Covoiturage 13h30 Place Miescisko.

19/03> Nouvoitou « l'Yaigne » (10 km ; 8 km). Départ 14h Place de la mairie Nouvoitou. Covoiturage 13h35 Place Miescisko.

26/03> Piré-sur-Seiche : Le chemin de l'écureuil (12 km ; 8 km). Départ 14h parking de la salle des sports à Piré-sur-Seiche. Covoiturage 13h35 place Miescisko Retiers.
➔ 02 99 43 56 25

Repair café : **samedi 26 mars** de 14h à 18h au Pôle jeunesse de Retiers avec zone de gratuité dépôt des objets à donner à partir de 11h00 (bon état). Réparation spécial vélos et trottinettes.

Printemps des poètes : Le printemps des poètes est un dispositif national qui favorise la diffusion de projets culturels en place de la poésie. Plusieurs actions sont mises en place pour donner un peu de poésie à notre quotidien. **Mercredi 16 mars** de 14h à 16h au pôle jeunesse, **atelier réalisation de carnet japonais** (public Ados/ adultes), gratuit et sans réservation. **Jeudi 24 mars** de 18h à 20h au Bar N°6, **loto poétique**. Venez en famille et gagnez des lots éphémères en remplissant le premier votre grille poétique !! **Du 21 au 27 mars**, **installation sonore et expo temporaire** sous le préau de l'église. **Samedi 26 mars** à partir de 11h : « **marché de la poésie** » place de l'église. Venez entendre les poèmes, lus, déclamés par tous ceux qui le souhaitent. Avis aux amateurs de beaux vers ...

Le Retiers Basket Club et l'EVs Crocq'Vacances recherchent **un.e animateur.trice** afin de mutualiser un poste et offrir un temps complet à la personne retenue. Détail de l'offre sur : retiersbasketclub.fr
➔ 02 99 43 69 27 - 06 08 74 53 38

Médiathèque

Suite aux mesures gouvernementales, le pass sanitaire est désormais obligatoire pour se rendre à la médiathèque, à partir de 12 ans. Toutefois, vous pouvez passer récupérer un document réservé et rendre vos emprunts aux portes de la médiathèque si vous n'avez pas de pass sanitaire.

Sélection de films : Jusqu'au 30 avril, à l'occasion de la semaine de l'arbre, plongez dans l'univers fascinant des **forêts dans le 7^e art** ! Forêts envoûtantes, magiques, effrayantes... Autant de films à voir ou à revoir (sur réservation ou à la médiathèque).

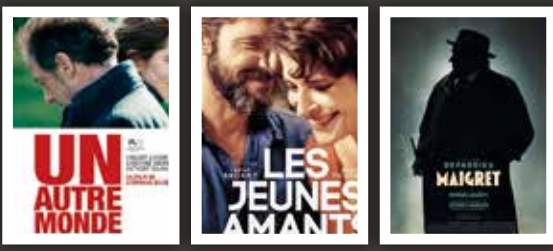
Nouvelle ressource : une nouvelle plateforme de **VOD** (vidéo à la demande) dédiée au cinéma documentaire est proposée à tous les abonnés de la médiathèque. Découvrez « Les Yeux Doc » et ses 400 films en accès illimité. Service gratuit pour tous les abonnés de la médiathèque.



Mini-ciné : **mercredi 16 mars** à 16h, la médiathèque diffusera un film classique du cinéma jeunesse, à voir ou à revoir en famille, pour les enfants à partir de 4 ans. Sur inscription, durée : 36 mn.

Exposition : Exposition « Sentiers » en lien avec les écoles Mahé, Cadou et collège de la Roche aux fées, il s'agit de cinq œuvres du FRAC sélectionnées par Babeth RAMBEAU (artiste plasticienne) : « *J'ai choisi des œuvres qui donnent à voir le mouvement et les transformations des choses en privilégiant notre relation au sol comme espace de projection.* »

Le Restéria
Des films plein le printemps
> Retrouvez la programmation complète
www.lerestertia.net



CONSEIL MUNICIPAL 21 FÉVRIER 2022

GARANTIE D'EMPRUNT – PRÊT SOCIAL

Le Conseil accorde sa garantie (100 %) pour un prêt contracté par la SA d'HLM Aiguillon Construction d'un montant de 497 000 € pour la construction de 6 logements en habitat regroupé au 20 rue Auguste Pavie, en lien avec l'Association Sévigné.

FONCTIONNEMENT DU CCAS

La ville de Retiers pilote et anime, à travers son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), une action générale de prévention et de développement social sur son territoire.

Le fonctionnement du CCAS est assuré par un agent mis à la disposition par la ville pour 25 % de son temps. Le Conseil approuve la convention de mise à disposition de cet agent au CCAS et son remboursement.

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Approbation de la convention à conclure entre le Département d'Ille-et-Vilaine et la Commune de Retiers relative à la réalisation de l'opération de construction du centre d'Incendie et de Secours sur son territoire. La participation de la Commune pour cette opération est estimée à 314 984 € correspondant à 20 % du montant des travaux relatifs au CIS soit 258 096 € plus le remboursement de 40 % du coût du terrain soit 56 888 €.

PRESTATION ASCENDANTE AVEC ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Des agents du service technique de la commune de Retiers ont réalisé pour le compte de Roche aux Fées Communauté, des travaux de voirie rue Victor Hugo pour le passage d'une fibre optique de secours. Le Conseil valide la convention de prise en compte financière par Roche aux Fées Communauté d'un montant de 1 126,13 €.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF

Approbation de la convention territoriale globale avec la CAF pour la période 2022-2025 qui se substitue progressivement au Contrat Enfance Jeunesse en tant qu'outil de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales et les collectivités sur les différents dispositifs d'aide aux familles.

VENTE DE DÉLAISSÉ DE VOIRIE

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la route de La Guerche de Bretagne, la voie desservant le hameau de la Haute Mousse a été déclassée de voie départementale à voie communale. Certains accotements n'étant plus utilisés, le Conseil Municipal a décidé de les vendre aux propriétaires riverains.

Le Conseil donne un avis favorable à la cession de la parcelle cadastrée ZE n°73 d'une superficie d'environ 130m², lieu-dit La Haute Mousse, au prix de 0,50€/m² à M. Pascal DA COSTA MARQUES et Mme Céline MENGUY. Les frais d'acte et les frais de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

PLAN LOCAL D'URBANISME

La Commune a engagé deux procédures de révision allégée et une de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ces procédures ont pour objectif de favoriser le développement des zones d'activités et répondre aux besoins des entreprises, de supprimer une haie bocagère inscrite par erreur et d'ajuster le règlement écrit et graphique du PLU. Le conseil valide certaines modifications du dossier suite à l'enquête publique et approuve ces trois procédures.

DISPOSITIF « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Le programme « Petites villes de demain » vise à donner aux élus des communes de moins de 20.000 habitants, et leur intercommunalité les moyens de concrétiser leur projet de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

L'assemblée approuve la convention d'adhésion de la commune de Retiers au programme « Petites villes de demain » à intervenir avec l'État, le Département, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et Roche aux Fées Communauté.

PRÊT D'ŒUVRES

Jusqu'au 7 mai, le Musée des Beaux-Arts de Rennes présente l'exposition « Rennes 1922. La ville et ses artistes de la Belle Époque aux Années Folles », mettant à l'honneur différents artistes dont le peintre Édouard MAHÉ. La commission Culture propose de mettre en œuvre sur le territoire de la commune un temps connecté à cette exposition et de disposer des tableaux de la collection d'Édouard MAHÉ, dans des commerces et lieux publics. Le Conseil approuve la convention de dépôts d'œuvres d'art afférente.

CONCOURS : TABLEAU LA PENTECÔTE

La Fondation pour la sauvegarde de l'Art Français et Allianz France se sont engagés dans la campagne « Le Plus Grand Musée de France ». Ils ont ainsi repéré **102 œuvres sur tout le territoire français** ayant besoin d'une restauration, dont 3 en Bretagne.

Parmi les 3 œuvres sélectionnées, le tableau « La Pentecôte » de **Nicolas de PLATTEMONTAGNE** qui orne les retables classés « Monuments historiques » de l'église Saint-Pierre. Il est considéré comme l'un des plus remarquables du 17^e siècle et est classé parmi les 30 plus beaux de Bretagne. **Un vote est ouvert jusqu'au 10 mars** pour sélectionner l'œuvre qui bénéficiera d'un soutien de 8 000 € pour sa restauration. Alors, on compte sur vous ! Il ne reste que quelques jours ! Connectez-vous sur : <https://www.sauvegardeartfrancais.fr/sondages/vote-allianz-bretagne/>. « La Pentecôte » est l'œuvre n°3, renseignez votre mail et validez votre vote. D'avance, merci pour votre soutien et votre participation.



ÉLECTIONS

Vous pouvez vérifier votre situation électorale, vous inscrire sur les listes électorales, donner procuration... sur www.elections.interieur.gouv.fr/.

Rappel : les élections présidentielles auront lieu le 10 et 24 avril 2022 (8h à 19h) et les législatives le 12 et 19 juin (8h à 18h).

Si vous ne pouvez pas vous y rendre, vous pouvez établir une procuration, pour cela vous avez deux possibilités :

- **Via la téléprocédure « Maprocuration »** : le mandant (l'électeur) peut effectuer sa demande de procuration en ligne. Il devra ensuite se rendre en gendarmerie pour confirmer son identité. L'électeur sera avisé par la suite, de la validation de celle-ci par la mairie.
- **Via un formulaire CERFA 14952*02**. Ce formulaire peut être soit téléchargé et imprimé, soit fourni et renseigné à la gendarmerie qui l'adressera ensuite à la Mairie.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire (électeur qui reçoit la procuration) devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant (électeur absent) pour voter à sa place.

Recherche des bénévoles : la ville de Retiers recherche des bénévoles pour **tenir les bureaux de vote** en journée (assesseur), créneau de 2h30 ou **participer au dépouillement** (scrutateur) à partir de 18h45 pour les présidentielles et 17h45 (pour les législatives).

➔ Service élections : 02 99 43 41 86

ŒUVRES D'ÉDOUARD MAHÉ

Jusqu'au 2 mai, exposition des œuvres d'Édouard MAHÉ dans les vitrines du bourg en écho à l'exposition « Rennes 1922 – La Ville et ses artistes, de la Belle Époque aux Années Folles » au Musée des Beaux-Arts de Rennes. Venez découvrir ou redécouvrir les œuvres de l'artiste peintre !

■ **Conférence** : Guillaume KAZEROUNI, responsable des collections d'art ancien du Musée des Beaux-Arts animera une conférence « Édouard MAHÉ, la formation artistique à l'école des Beaux-Arts de Rennes » le **samedi 19 mars** à 17h à la salle polyvalente. Ouvert à tous.

VENTE DE COMPOSTEURS

Le SMICTOM renouvelle sa campagne de **ventes de composteurs** à tarif réduit. 150 litres : 20 €, 300 litres : 25 €, 600 litres : 35 €, brass-compost : 15 €.

Prochaine vente à Janzé le 21 mai, réservation avant le 22 avril sur : smictom-sudest35.fr

➔ 02 99 74 44 47

L'ÎLE D'ISA BELLE

Depuis le 15 février, Isabelle a ouvert son centre de beauté « L'île d'Isa Belle » au 6 ZA La Janaie avec un pôle coiffure (femme, homme et enfant), un pôle esthétique (maquillage, soins et épilation) et un futur pôle coworking (travailler dans un espace adéquat pendant la pause de couleur). Marjorie vous accueille et prend soin de vous avec des produits naturels et des couleurs végétales. Réservation en ligne possible sur "Planity".

➔ 02 99 44 83 30



PASSAGE DE CYCLISTES

Samedi 26 mars entre 11h25 et 15h44, passage des Brevets de Randonneurs Mondiaux (randonnées cyclistes à allure libre, sans esprit de compétition), organisé par le Cyclo Club Mayennais. Venant de Marcellé-R¹, les cyclistes passeront rue Joseph Lancelot pour se rendre à Arbrisel par la rue des colonels Dein.

UTL

Lundi 21 mars à 14h30 au cinéma Le Restéria, **conférence** « Comment meurent les démocraties ? » animée par Jean-Claude HAZERA, journaliste économique et historien.

➔ 02 99 44 48 16



Elle fait L'ACTU

À 101 ANS ET DEMI MARIE POIRIER EST LA DOYENNE DE LA COMMUNE

C'est en août 1920 que Marie a vu le jour à Senennes. Après une enfance passée à Forges-la-Forêt, Marie rencontre Marcel. Ils se marient, s'installent comme agriculteurs à Coësmes, et 4 enfants viennent combler leur bonheur. Pendant plus de 40 ans, chaque jour de la vie de Marie et Marcel est rythmé par les contraintes du travail à la ferme. Alors, à l'heure de la retraite, ils décident de souffler et de s'installer dans la campagne de Retiers. Au décès de son mari en 1984, Marie se rapproche du bourg et devient locataire du bailleur social NÉOTOA pour avoir les commodités à proximité. Les années passant, Marie a fait le **choix de rester vivre dans son logement**. « Les visites quotidiennes des infirmières, des aides ménagères et de deux de mes enfants me permettent de rester à mon domicile. Et puis chez moi, j'ai mes repères, je regarde la télé, fais ma petite sieste. Il y a quelques années, je suis tombée, on m'a prêté un fauteuil roulant, je ne m'en suis jamais servi ! ». Comme le dit son fils, Marie a son petit caractère, sait ce qu'elle veut et surtout **ne se laisse pas aller**, sans doute **un des secrets de son bel âge**. À l'occasion du centenaire de NÉOTOA, les locataires d'Ille-et-Vilaine âgés de 100 ans et plus ont reçu un panier gourmand. Cinq brétiliens étaient concernés dont Marie, qui est également la doyenne des locataires. Double distinction ! Sur la Commune, on compte 4 centenaires (deux à l'EHPAD de Retiers et deux vivant à domicile), on peut donc en conclure, que **Retiers est une ville où il fait bon vivre !!**

➔ 06 73 75 80 83

LOTO WEEK-END DE PÂQUES

Dès à présent, réservez le **lundi 18 avril**. Retiers Festivités organise un grand loto à la salle Papin avec de nombreux lots.

JARDIN : PARCELLES À LOUER

L'association « Les Jardins familiaux » de Retiers, disposant d'une surface totale cultivable de 1 700 m², située sur l'ancienne route de Martigné à gauche avant la sortie de l'agglomération, compte actuellement 22 adhérents entre 20 et plus de 70 ans. Chacun cultive sa propre parcelle et peut aussi donner ou échanger ses graines, plants ou récoltes avec les autres jardiniers, tout en profitant de leur expérience. Il reste **2 ou 3 parcelles de disponible** (25, 50 voire 75 m²). Alors, n'hésitez plus, venez cultiver vos légumes dans une ambiance conviviale, tout en préservant l'environnement et votre santé. L'association dispose d'outils de jardinage collectifs et d'un point d'eau.

➔ 07 86 18 03 71

CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FÉES

■ **Dictée** : **mercredi 6 avril** à 14h au collège « La Roche Aux Fées » rue Anatole Le Braz.

➔ 02 99 43 57 02

■ **Jeu des chiffres et des lettres** : après la dictée à 14h30 au Collège.

➔ 02 99 43 50 05

■ **Scrabble** : **jeudi 17 mars** à 14h au bâtiment Leclerc. Merci de venir avec son jeu de scrabble.

➔ 02 99 43 62 36

■ **Atelier Mémoire** : **jeudi 10 mars et 7 avril** de 9h30 à 11h30 à la Médiathèque.

➔ 02 99 43 69 90

■ **Formation Smartphone** : **jeudi 24 mars** de 14h à 17h, salle 1 (cour de la mairie) pour les inscrits de 2020 session N°2.

➔ 06 47 10 81 13

■ **Concert** : Suite à la restauration de l'**harmonium-médiophone** de l'église Saint-Pierre, « Culture pour

Tous aux Pays des Fées » organise un concert inaugural

le **dimanche 13 mars à 15h**.

Des organistes rennais feront découvrir toute l'âme de ce bel instrument en présence du facteur d'orgues qui a eu la charge de cette renaissance et celle du groupe vocal « la Musarde » qui joindra ses voix à cet évènement. Entrée libre.

NOUVELLE ASSOCIATION

Vous aimez la marche et souhaitez prendre soin de la nature, n'hésitez pas à rejoindre l'association **"IMPACTEAM CHALLENGE"** qui propose une marche active avec ramassage de déchets, tous les dimanches matin. Rendez-vous à 10h30 au 40 rue Jean Mermoz à Retiers. Gratuit.

➔ 06 73 21 00 35 - Jean-Luc HOUDIN

ANIMATION SENIORS

Dans le cadre des animations seniors, les membres du CCAS organisent le **jeudi 17 mars** à 14h30 à la salle polyvalente, un après-midi « loto ». Cet après-midi convivial permettra à nos seniors de se retrouver et de rompre l'isolement.

➔ 02 99 43 41 82

CENTRE DE VACCINATION

Le centre de vaccination de Retiers est fermé depuis le 25 février. Les personnes souhaitant se faire vacciner peuvent contacter les professionnels de santé qui sont autorisés à vacciner dans leur cabinet : médecins, infirmiers, sages-femmes, pharmaciens.

SENIORS EN VACANCES

Les CCAS de Retiers, Janzé, Essé, Le Theil-de-Bretagne et Brie proposent aux seniors de 60 ans et plus (ou 55 ans, si reconnaissance d'un handicap) un séjour du **lundi 26 septembre au**

vendredi 30 septembre à Pornichet (Loire-Atlantique) au

Club Azureva. 39 places disponibles : seront prioritaires les personnes n'ayant bénéficié d'aucun séjour depuis 2011. Prix intéressant (séjour subventionné selon les conditions de ressources).

Inscription : du 14 mars au 15 juin 2022. ➔ 02 99 43 41 82



BALAYAGE DES RUES

À partir de 6h30, le **mercredi 9 mars** dans les lotissements et le **mercredi 23 mars** dans l'agglomération. Merci de laisser libre les voies pour faciliter l'opération.